

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROUT-VERNET

N°35/2026

Séance du 30 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à dix-neuf heures, trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la commune, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

## NOMBRE DE MEMBRES

### En exercice : 15

- Présents : 15
- Absents : 0
- Excusés :

### Nombre de suffrages

#### Exprimés : 15

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0

### Date de convocation

24/03/2026

### Date d'affichage

31/03/2026

## **OBJET**

**Etaient présents :** Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Didier CROCHET, Alban DESGRAIS, Jean-François BURLLOT, Vincent ROY, Jean-Marc BOUZIN, Paul-Henri DUBROUILLET, Bruno d'ALANÇON et Mesdames Sylvie RICHARD, Valérie DILON, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Frédérique RONDEPIERRE, Maguy SOIGNEUX, Aurélie MURE,

**Etaient absents :**

**Etaient excusés :**

A été nommé secrétaire de séance : Aurélie MURE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune adhère à l'ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier) Allier Bourbonnais Territoire qui a pour mission d'apporter une assistance d'ordre juridique, financier et technique à ses adhérents.

**Désignation du délégué  
auprès de l'ATDA (Agence  
Technique Départementale  
de l'Allier)**

Il propose aux membres du conseil municipal de désigner le délégué auprès de l'ATDA.

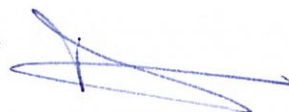
Considérant la délibération n° 30/2026 du 30/03/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne comme délégué à l'ATDA :

- Monsieur Bernard DEVOUCOUX

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme.  
Fait à Broût-Vernet.

Le secrétaire



Le Maire,



Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....